REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal: 33

L'AN deux mille vingt, le **13 février** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 7 février, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle

Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre

Nombre de Conseillers

en exercice: 33

PECOUL, Maire

PRESENTS:

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

MM. BIONNIER, BOISSET, BOUCHET, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FREGONESE, GRENET, Mme GRENET, M. HURTUBISE, Mme LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU (à partir de la question n° 6), Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, MM.

Nombre de votants :

PRADEAU, RESSOUCHE, Mme SANNAT, M. VERMOREL, Mme VILLER, M. ZICOLA.

33

ABSENTS:

Date de convocation :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

7 février 2020

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué

a donné pouvoir à Marie-Hélène SANNAT

Date d'affichage:

20 février 2020

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale *a donné pouvoir à Pierre PECOUL jusqu'à la question n*° 5

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Stéphanie FLORI-DUTOUR

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20200213-DELIB200224-DE Date de télétransmission : 17/02/2020 Date de réception préfecture : 17/02/2020



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2020

QUESTION Nº 24

les postes suivants :

<u>OBJET</u>: Mise à jour du tableau des effectifs: créations et suppressions de postes au 1^{er} mars 2020

qui s'est réunie le 29 janvier 2020.

RAPPORTEUR: Stéphanie FLORI-DUTOUR

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire »

Pour des nécessités de services, il est nécessaire de créer et supprimer

Poste(s) créé(s)	<u>Motifs</u>	Poste(s) à supprimer	Direction	<u>Date de</u> <u>création /</u> <u>suppression</u>
Adjoint technique 14heures hebdomadaires	Augmentation du taux d'emploi	Adjoint technique à 11 heures hebdomadaires	DAG	01/03/2020
Agent de maitrise	Nomination par promotion interne en lien avec les fonctions exercées	Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe	DEJ	01/03/2020
Agent de maitrise	Nomination par promotion interne en lien avec les fonctions exercées	Adjoint technique principal de 1ère classe	DSTAU	01/03/2020
Agent de maitrise	Nomination par promotion interne en lien avec les fonctions exercées	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	DSTAU	01/03/2020
Adjoint technique principal 2ème classe	Remplacement d'un départ pour exercer des missions de plombier	Adjoint technique	DSTAU	01/03/2020
Agent de maitrise	Remplacement d'un départ par mutation de l'adjoint au responsable espaces verts	Agent de maitrise principal	DSTAU	01/04/2020
4 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 60%	Réorganisation du service animation	néant	DEJ	01/03/2020
Rédacteur	Remplacement d'un départ en disponibilité d'un agent du pôle accueil	Adjoint administratif principal de 2ème classe	DEJ	01/03/2020
Mutation à Riom Limagne et Volcans en lien avec le transfert de la compétence en Eau et assainissement		Technicien principal de 1 ^{ère} classe	DSTAU	01/03/2020
		Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	DAF	01/03/2020

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20200213-DELIB200224-DE Date de télétransmission : 17/02/2020 Date de réception préfecture : 17/02/2020



COMMUNE DE RIOM

Vu l'avis du Comité technique du 10 février 2020,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique territoriale,

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser la création et la suppression des postes susvisés, à compter de la date figurant dans le tableau, après avis du comité technique.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 13 février 2020

Le Maire,

Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20200213-DELIB200224-DE Date de télétransmission : 17/02/2020 Date de réception préfecture : 17/02/2020

